

## INFORMATIONS CONCERNANT LES RESULTATS DE LICENCE 2 - SESSION DE MAI / JUIN 2018

- 1) Pour prendre connaissance des résultats,
- 2) Etudiants admis en juin,
- 3) Etudiants ajournés ou défaillants en juin,
- 4) Consultation des copies d'examen de mai 2018

### 1) POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS :

Les étudiants, rattachés à l'Université Paris 1 ou à une université partenaire du CAVEJ, devront se rendre sur le site : <http://ent.univ-paris1.fr>

Se rendre dans la rubrique « Scolarité », « Mon dossier étudiant » ; --cliquer sur « Notes et résultats » -sélectionner le diplôme dans lequel vous êtes inscrit pour consulter les résultats. Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats> ;-

**Un relevé de notes sera envoyé avant fin juillet à tous les étudiants qui se sont présentés à la session de mai / juin**

Aucun duplicata ne sera délivré. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies.

### 2) ETUDIANTS ADMIS

Inscriptions administratives en Licence 3 au Cavej

Etudiants rattachés à Paris 1 : réinscription sur le site : <http://reins.univ-paris1.fr> à partir du 13 juillet.

Etudiants rattachés aux Universités PARIS 5, PARIS 11, PARIS 13 et VERSAILLES ST QUENTIN : Prendre contact avec les inscriptions administratives de ces universités en septembre lorsqu'elles auront pris connaissance des procès-verbaux des résultats.

## **2) ETUDIANTS AJOURNES OU DEFAILLANTS A LA SESSION DE MAI/JUIN**

Pour obtenir sa Licence 2 l'étudiant doit se représenter à la session de rattrapage pour :

- les matières où il a été déclaré défaillant ;
- les matières où la note obtenue a été inférieure à la moyenne sauf si l'U.E. a été validée, ou si le semestre a été validé par compensation entre les U.E.
  
- Toute **note égale ou supérieure à la moyenne est conservée** pour la session de rattrapage
- Toute unité validée et/ ou tout **semestre validé** sont **conservés** dans leur ensemble pour la session de rattrapage.

Les étudiants ajournés ou défaillants à la 1ère session, rattachés à Paris 1 pourront se réinscrire administrativement à partir du 20 octobre, après la proclamation des résultats de la session de rattrapage.

## **4) CONSULTATION DES COPIES :**

Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) pourront le faire après la publication des résultats.

Droit civil les obligations : Lundi 09 juillet 2018 à 14h

Droit administratif : Semestre 3 et 4 : Mardi 10 juillet 2018 à 14h

Responsabilité civile : Mercredi 11 juillet 2018 à 9h30

Ils sont priés de s'inscrire en envoyant un mail à [cavdeug2@univ-paris1.fr](mailto:cavdeug2@univ-paris1.fr) en précisant leur nom, prénom et la matière concernée.

## **Dates de la session de rattrapage**

Il n'y aura pas d'envoi de convocation, elle sera prochainement disponible sur le site du Cavej « e-cavej.org ».

Paris, le 25 juin 2018  
Secrétariat de Licence 2